



# NOMINATIONS DANS LE DIOCÈSE DU MANS

Mgr Jean-Pierre Vuillemin vous fait part de nouvelles nominations  
qui prendront effet le 1<sup>er</sup> septembre 2025  
(sauf notification contraire)

## POUR LES MISSIONS PAROISSIALES



Le père **Jacques-Vianney Laurent**, frère de la Communauté Saint-Jean, est déchargé de sa mission de curé des paroisses de Précigné et de Vion. Il est nommé chapelain au sanctuaire Notre-Dame de Grâces à Cotignac (diocèse de Toulon).

Avec l'accord du Prieur provincial de France de la Communauté Saint-Jean, la charge pastorale des paroisses de Précigné et de Vion est confiée solidairement au père **Marie-Benoît Bastier** et au père **Jean-Pierre-Marie Boutaud-Guérin**, frères de la communauté Saint-Jean (c. 517 § 1) et résidant à Vion au Prieuré des frères de Saint-Jean. Le père Marie-Benoît Bastier est nommé modérateur de l'exercice de la charge pastorale de ces deux paroisses. Le père Jean-Pierre-Marie Boutaud-Guérin demeure recteur du sanctuaire Notre-Dame du Chêne et prieur de la communauté des frères de Saint-Jean.



Le père **Paul-Élie Cadet**, frère de la Congrégation de Sainte-Croix, en accord avec le Supérieur général de sa Congrégation, est déchargé de sa mission de curé de la paroisse Notre-Dame de Sainte-Croix et de recteur du sanctuaire Basile Moreau. Il est remis à disposition de la province d'Haïti de sa congrégation.

Le père **John de Riso**, frère de la Congrégation de Sainte-Croix, en accord avec le Supérieur général de sa Congrégation, est nommé curé de la paroisse Notre-Dame de Sainte-Croix et recteur du sanctuaire Basile Moreau.





Monsieur l'Abbé **Michel Dubois** est déchargé de sa mission de curé des paroisses d'Allonnes et d'Arnage. Il est autorisé à prendre une année sabbatique. Il résidera au presbytère Saint-Pavin.

En accord avec la Supérieure générale de la Congrégation des sœurs franciscaines servantes de Marie, une communauté de trois religieuses résidera au presbytère d'Allonnes.

Conformément au canon 517 § 2, la charge pastorale des paroisses d'Allonnes et Arnage est confiée à :



Soeur **Bénédicte Rasoarivelo**, membre de la Congrégation des sœurs franciscaines servantes de Marie.



Soeur **Pani Helan Peter Sebastien**, membre de la Congrégation des sœurs franciscaines servantes de Marie.



Soeur **Irène Rina**, membre de la Congrégation des sœurs franciscaines servantes de Marie



Madame **Marie Jauffret** (qui demeure, en outre, responsable de la maison Scarron et coordinatrice de l'aumônerie des collégiens et lycéens sur ce même ensemble paroissial).



Monsieur l'Abbé **Jean-Christophe Delente** est nommé prêtre-moderateur des paroisses d'Allonnes et Arnage. Il reste, en outre, curé des paroisses Christ-Sauveur - Saint-Bernard-des-Sablons - Saint-Martin-de-Pontlieue - Sainte-Thérèse et doyen du secteur missionnaire Le Mans-Sud.

Par ailleurs, Monsieur l'Abbé **Jean-Christophe Delente** est déchargé de sa mission de curé des paroisses Sainte-Jeanne-d'Arc et Saint-Bertrand. Il est nommé administrateur de la paroisse de Changé qui rejoint le secteur missionnaire Le Mans-Sud.

Le père **Joseph Gansalvez**, frère de la Congrégation de Sainte-Croix, en accord avec le Supérieur général de sa Congrégation, est déchargé de sa mission de prêtre-moderateur de la paroisse de Changé. Il demeure vicaire de la paroisse Notre-Dame de Sainte-Croix.



Monsieur l'Abbé **Renaud Laby** est nommé curé des paroisses Sainte-Jeanne-d'Arc et Saint-Bertrand (secteur missionnaire Le Mans-Sud). Il continuera à assurer des cours au Theologicum de l'Institut Catholique de Paris et poursuivra la rédaction de sa thèse en théologie. Il demeure co-responsable du service diocésain de la Formation Permanente.

Monsieur l'Abbé **Paul Noma Bikibili**, en accord avec l'évêque d'Obala (Cameroun), est nommé au service du secteur missionnaire Le Mans-Sud. Il résidera au presbytère du Christ-Sauveur. En outre, il travaillera au sein de l'officialité diocésaine.



Monsieur l'Abbé **Julien Sossou**, en accord avec l'évêque de Porto-Novo (Bénin), est déchargé de sa mission de vicaire des paroisses Christ-Sauveur - Saint-Bernard-des-Sablons - Sainte-Thérèse et Saint-Martin-de-Pontlieue au Mans et de sa mission d'administrateur des paroisses de Beaumont-sur-Sarthe et Ballon-Saint-Mars. Il recevra une nouvelle mission dans son diocèse de Porto-Novo.



Monsieur l'Abbé **Emmanuel Jamin** est nommé administrateur des paroisses de Beaumont-sur-Sarthe et Ballon-Saint-Mars pour une durée d'un an. Il demeure curé de l'ensemble paroissial de Mamers et doyen du secteur missionnaire Nord.

Monsieur l'Abbé **Alain Hountondji**, en accord avec l'évêque de Porto-Novo (Bénin), est nommé vicaire de l'ensemble paroissial de Mamers. Il est également nommé au service des paroisses de Beaumont-sur-Sarthe et Ballon-Saint-Mars pour une durée d'un an. Il résidera au presbytère de Mamers.



Monsieur l'Abbé **Pierre Ujin Kim**, en accord avec l'évêque d'Andong (Corée du Sud), est nommé vicaire de l'ensemble paroissial de La Flèche. Il poursuivra également son apprentissage de la langue française.

Monsieur l'Abbé **Jean-Michel Payeur**, en accord avec l'évêque d'Autun, le modérateur de la communauté de l'Emmanuel et le responsable de l'association cléricale de la communauté de l'Emmanuel, est reconduit pour trois ans dans sa mission de vicaire des ensembles paroissiaux de Loué, de Sillé-le-Guillaume et de Conlie.



Monsieur l'Abbé **Patrick Pouplin**, en accord avec l'archevêque de Tours, le modérateur de la communauté de l'Emmanuel et le responsable de l'association cléricale de la communauté de l'Emmanuel, est reconduit pour trois ans dans sa mission de vicaire des ensembles paroissiaux de Loué, de Sillé-le-Guillaume et de Conlie.

Le père **Jean Yang**, frère de la Congrégation des Bienheureux Martyrs de Corée, en accord avec son Supérieur, est nommé au service du secteur missionnaire Le Mans-Ouest pour une durée d'un an. Il résidera au presbytère de la paroisse Notre-Dame du Pré. Durant cette année scolaire, il poursuivra ainsi son apprentissage de la langue française et sa découverte des réalités pastorales et humaines du diocèse.



## POUR LE SANCTUAIRE NOTRE-DAME DU CHÊNE



Le père **Hugues-Marie Garnier de Falletans**, frère de la communauté Saint-Jean, rejoindra le sanctuaire Notre-Dame du Chêne où il sera chapelain.

## POUR LES SERVICES ET LES MOUVEMENTS

Monsieur **Charly Bigoundou-Koumba**, diacre permanent, est nommé délégué diocésain pour le dialogue avec l'islam. Le père **Joseph Gansalvez**, frère de la Congrégation de Sainte-Croix, en accord avec le Supérieur général de sa Congrégation, est déchargé de cette mission.



Monsieur **Bruno de Labarthe** est reconduit dans sa mission d'économiste diocésain pour une durée de cinq ans.



Monsieur **Théophile Leroux** est nommé responsable de la collecte des dons depuis le 5 juin 2025.



Madame **Nathalie Dargier** est renouvelée dans sa mission de soutien au déploiement de nouveaux outils informatiques pour la gestion des activités paroissiales et diocésaines, en lien avec la Chancellerie et le service diocésain de l'Economat, pour une durée de trois ans.



Monsieur l'Abbé **Michel Dubois** est nommé délégué diocésain pour les relations avec le judaïsme. Monsieur l'Abbé **Christophe Le Sourt** est déchargé de cette mission.





Madame **Bérengère Melot** est nommée responsable de la Pastorale auprès des Personnes Handicapées. Elle demeure responsable du service diocésain du catéchuménat.

Monsieur **Marcel Moukouri** est reconduit dans sa mission de permanent de la Pastorale des Migrants pour une durée de trois ans.



Madame **Angèle Acero**, à sa demande, est déchargée de sa mission de responsable du Pôle Jeunes et Vocations.

Madame **Laurianne Palmier** est nommée responsable du Pôle Jeunes et Vocations pour un mi-temps..



Sont nommés membres de l'équipe du Pôle Jeunes et Vocations :



Madame **Laurianne Palmier**, responsable, pour un mi-temps.



Monsieur **Pierre-Louis Amy** (qui demeure, en outre, responsable du service diocésain de la catéchèse).



Soeur **Pani Helan Peter Sebastien**, membre de la Congrégation des sœurs franciscaines servantes de Marie.



Le père **Jean Yang**, membre de la Congrégation des Bienheureux Martyrs de Corée.



Monsieur l'Abbé **Amaury de la Motte Rouge** demeure prêtre accompagnateur.



*Une autre personne est en cours de recrutement pour rejoindre l'équipe.*

Madame **Gwenaëlle de Lavenne** a été reconduite, le 30 novembre 2024, dans sa mission d'aumônier référent du Centre Hospitalier du Mans pour une durée de trois ans.





Madame **Yolande Tercinier** est reconduite dans sa mission d'animatrice en pastorale des jeunes pour le doyenné de La Flèche, pour une durée de trois ans.

Madame **Yolande Tercinier** a été reconduite, le 15 mars 2025, dans sa mission d'aumônier au Pôle santé Sarthe et Loir pour une durée de trois ans.

Monsieur l'Abbé **Jean-Max Renard** est renouvelé dans sa mission de vice-official.



## POUR UNE MISSION D'ÉTUDES



Le père **Jean-Pierre Sagesse**, frère de la Congrégation de Sainte-Croix, en accord avec son Supérieur, est reconduit dans sa mission d'études en Histoire pour une durée d'un an. Il demeure vicaire des paroisses de Parigné-l'Évêque - Le Grand-Lucé - Ecommoy - Laigné-Saint-Gervais - Mulsanne - Téloché, et réside au presbytère de Parigné-l'Évêque.

## POUR UNE MISSION EXTRA-DIOCÉSAINE

Monsieur l'Abbé **Christophe Le Sourt** est nommé Secrétaire général de la Conférence des évêques de France, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2025.



Merci à tous ceux qui ont accepté de donner de leur temps, de leurs compétences et de leur générosité pour une mission ecclésiale dans les paroisses, dans les services diocésains et dans les mouvements.

Merci également à ceux qui ont accepté cette année une nouvelle mission.